

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3785)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1034

présenté par

M. Denaja

ARTICLE 9

À l'alinéa 8, substituer au mot :

« déploie »

le mot :

« exerce ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.